



**Le Comité Départemental des Yvelines
et
Les archers du VÉSINET - CHATOU**



**Organisent le
dimanche 31 mai 2026
Le Championnat Départemental TAE DN (fermé)**
Sélectif pour le Championnat de France

Lieu du tir :

Stade des Merlettes

73 rue des Merlettes 78360 LE VÉSINET
(GPS N 48° 54' 23,99" - E 2° 7' 28,38")

Horaire des tirs :

	Départ 1	Départ 2
Greffe	8h00	13h15
Entraînement	8h45	14h00
Début des tirs	après les 3 volées d'essai	

Rythme de tir: AB / CD

Départ 1 : Arc Classique: S1 F/H - S2 F/H - S3 F/H
Arc nu: S1 F/H - S2 F/H - S3 F/H

Départ 2 : Arc Classique: U13 F/H - U15 F/H - U18 F/H - U21 F/H
Arc nu: U15 F/H - U18 F/H - U21 F/H
Arc à poulies: U13 F/H - U15 F/H - U18 F/H - U21 F/H - S1 F/H - S2 F/H - S3 F/H

Blasons: Arc classique: U13 à U15 80 cm, de U18 à S3 122 cm
Arc nu: U15 à U18 80 cm - U21 à S3 122 cm
Arc à poulies: U13 à U15 80 cm - U18 à S3 122 cm

Récompenses : Aux trois premiers de chaque catégorie

Inscriptions : sur le site du CDY à la rubrique "vie sportive" avant le 22 mai 2026 minuit.
1 score est obligatoire pour s'inscrire.

Tarif : 7€ pour toutes les catégories

Règlement: par virement bancaire vers le compte du CDY sera privilégié (intitulé « CD TAEDN nom du club » ou « CD TAEDN nom de l'archer »), ou sur place au greffe, par chèque à l'ordre du CDY, **pas de règlements en espèces."**

N'oubliez pas : Justificatifs de licence au greffe selon le règlement fédéral.

**Si le nombre d'inscrits dépasse le nombre de places disponibles, la
Commission sportive pourra mettre en place des quotas**

Un buffet - bar sera à votre disposition tout au long de la compétition.

La tenue blanche ou de compagnie EST OBLIGATOIRE

Privilégiez le co-voiturage - Parking place limitée

Plan pour accès au terrain tracé en noir



Parking

Entrée